



CONFERENCE

17 novembre 2022 : 15 h 00 – 18 h 00

**Jeu d'argent pathologique :
Le joueur et la loi**

Le jeu d'argent pathologique a des conséquences négatives dans tous les domaines de la vie, et peut parfois conduire les joueurs à commettre des actes illégaux pour financer leur pratique de jeu ou éponger les dettes qui s'accumulent. Lourds de conséquences à la fois pour le joueur et son entourage, les actes illégaux sont présents dans 14 à 30% des cas et sont associés aux formes de jeu pathologique les plus sévères.

L'objectif de cette conférence est de proposer une réflexion autour des actes illégaux commis par les joueurs pathologiques et des conséquences sur leur prise en charge et leur responsabilité pénale.

15 h 00 – 16 h 15 • Le joueur et les actes illégaux : coupable, mais pas responsable ? De la clinique aux mesures structurelles.



Le Dr Olivier Simon est médecin psychiatre et spécialiste en santé publique, responsable du Centre du jeu excessif (CJE), programme du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) spécialisé dans la prévention et le traitement des troubles liés aux jeux d'argent. Président du collège romand de médecine de l'addiction et maître d'enseignement et de recherche, il a publié notamment au sujet de l'évaluation des mesures législatives et réglementaires de protection des joueurs. Il a également coordonné l'ouvrage collectif *Harm reduction for gambling, a public health approach*, publié en 2020 chez Routledge.

Pause

16 h 45 – 18 h 00 • Place du joueur face à la justice : quel discernement et quelle responsabilité de ses actes ? À propos d'une expertise pénale....

Le Dr Hélène Vergnaux est médecin spécialisée en psychiatrie aux urgences médico-psychiatriques du CHU de Nantes depuis 16 ans, et responsable de cette unité depuis 4 ans. Titulaire d'un DIU en psychocriminologie, elle travaille en tant qu'expert judiciaire depuis 2013 et est inscrite auprès de la Cour d'Appel de Rennes depuis 2019.



L'accueil des participants sera ouvert à partir de 14 h 30.

Profil des participants : Professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et judiciaire concernés par la prise en charge de joueurs d'argent pathologiques

Modalités pour assister à la conférence :

Gratuit, inscription préalable obligatoire.

La conférence aura lieu en format mixte : en présentiel (à l'Hôpital Saint Jacques) et en visioconférence (streaming live sur Youtube). Le nombre de places en présentiel est limité, la priorité étant établie par ordre d'inscription. Le lieu exact et les modalités de connexion seront transmis uniquement aux personnes inscrites, quelques jours avant la conférence.

Contact : Tél. 02 40 84 76 20. Email : bp-secretariat-ifac@chu-nantes.fr